SARL AUTO ECOLE MONTLHERY

Nicolas & Gary CAUSSIGNAC 8 R. Anc. Porte de Béziers 11100 NARBONNE

Tél.: 04.68.32.49.49

N° Agrément : E 1201102800 montlherynarbonne@hotmail.fr

Depuis sa création en 1974 l'Auto-école MONTLHERY n'a cessé d'être performante dans ses résultats grâce à une formation de qualité.

Pendant 50 ans beaucoup d'élèves nous ont fait confiance et ont bénéficié de notre expérience. Pourquoi pas vous ?

ON VOUS RECOIT:

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et le Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

VOUS CHOISIREZ:

- Nos résultats constants depuis 50 ans
- Tous nos cours de code et de conduite sont assurés par des Enseignants qualifiés et d'expériences
- L'ambiance chaleureuse

Renseignez-vous auprès de vos amis sur la REPUTATION de notre auto-école

- N'achetez pas le permis comme un « objet »
- Son prix : ce critère est important mais souvent mal interprété
- Ne confondez pas prix de départ proposé et prix réel de revient.

Le prix d'un permis dépend des **RESULTATS**.

Le prix augmente avec un échec.

Que coûte un échec ? 330€ minimum. (Inscription et 5 leçons)

et l'attente qu'entraine une seconde présentation.

Les enjeux de la formation :

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes et moins jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader un programme de formation est mis en place dans votre auto-école.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maitrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir- faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, notre équipe d'enseignants expérimentée et diplômée de la sécurité routière vous guidera dans votre progression.

Déroulement de la formation :

Pour la formation au code de la route, vous aurez plusieurs outils à votre disposition.

- -Un livre de code.
- -Un cours hebdomadaire sur la règlementation dispensé par un enseignant qui reprend une à une les règles du code de la route.
- -Un ou deux examens blancs par jour, corrigés et expliqués par un enseignant qui développe un cours interactif sur le thème de la question abordée.
- -5 heures par jour de questionnaires corrigés.
- -Un accès personnalisé à notre plateforme d'exercice sur internet qui fonctionne sur ordinateur, mobile ou tablette comme à l'examen.

Pour la formation pratique, une progression propre à notre auto-école s'adaptera à vos particularités. Nous débuterons tout d'abord sur un parking où vous apprendrez le maniement du véhicule (démarrer, s'arrêter, découverte des positions du levier de vitesse, tourner le volant ...) puis nous continuerons sur la route. Progressivement nous entrerons en circulation et vous développerez des compétences nécessaires à une conduite sure qui vous emmènera progressivement au niveau requis pour l'examen.

Vous aurez la possibilité de conduire sur véhicule à boite de vitesse manuelle ou automatique, d'adapter la fréquence de vos rendez-vous avec une équipe de 10 enseignants qui collaborent pour votre réussite.

Les formations théoriques et pratiques peuvent être réalisées simultanément mais nous recommandons d'avoir acquis suffisamment de connaissances théoriques avant de commencer la pratique.

Déroulement des examens :

Lorsque vous souhaitez passer l'**examen théorique**, nous pouvons vous inscrire pour une session qui peut être collective ou individuelle suivant l'organisme sollicité. Nous vous conseillerons en fonction de vos résultats et vous déciderez de votre date et heure d'examen. Vous répondrez sur une tablette à 40 questions sur les 10 thèmes du code de la route et 35 bonnes réponses sont requises. Le résultat vous est communiqué 25 heures après l'examen.

Pour l'examen pratique, nous programmons une date d'examen en fonction de votre progression, dans la continuité de votre formation. L'épreuve pratique du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'examen à lieu à Narbonne, le point rendez-vous est le parking de la DDTM proche du théâtre à 1 km de l'auto-école. L'examen se déroule sur un véhicule de l'auto-école et vous êtes accompagné d'un enseignant. Il dure 32 minutes durant lesquelles il vous sera demandé d'effectuer un parcours en et hors agglomération, de suivre un itinéraire de manière autonome (5 minutes environ), de réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision, une manœuvre en marche arrière, de procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours. Il faudra appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux jeunes conducteurs, avoir une conduite économe et faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

Le résultat vous est communiqué le lendemain de l'examen.

En cas de résultat positif, vous récupérez un permis provisoire et nous nous occupons de faire les démarches administratives vous permettant de recevoir votre permis définitif.

En cas d'échec, nous vous orienterons vers deux possibilités :

- Faire un complément de formation et repasser le permis.
- Effectuer une période de conduite supervisée (avec un accompagnateur) puis faire un complément de formation avant de repasser l'épreuve.

SARL AUTO ECOLE MONTLHERY

Nicolas & Gary CAUSSIGNAC 8 R. Anc. Porte de Béziers 11100 NARBONNE

Tél.: 04.68.32.49.49

N° Agrément : E 1201102800 montlherynarbonne@hotmail.fr

TARIFS PERMIS AUTO BOITE AUTOMATIQUE

FORMATION CODE ET CONDUITE 13 HEURES

1100 **Euros**

Cette formation comprend:

- Frais d'inscription et de gestion (places d'examen, délivrance permis)
- Livre + livret d'apprentissage+ livret de vérification
- -Cours de code illimités **pendant 5 ans** en présentiel + **Prép@code** (site internet)
- 1 accompagnement à l'examen conduite
- -13 leçons de conduite (dont une sur autoroute)

MODALITE DE VERSEMENT

365 Euros à l'inscription (en une ou deux fois) et toutes les quatre leçons de conduite 245 Euros. Ou prêt permis à 1€ par jour.

Le permis B est éligible au CPF (voir le site moncompteformation.gouv.fr)

PRESENTATION A L'EXAMEN DE CODE

Pour passer l'examen de code, il faudra effectuer un paiement de 30€ pour l'organisme en charge de l'examen.

Les prestations supplémentaires seront fournies selon le tarif suivant :

-	Accompagnement à l'examen conduite	55 Euros
-	Leçon de conduite	55 Euros
-	Evaluation (sur tablette)	30 Euros

Conduite supervisée

- Rendez-vous préalable 110 Euros (2heures de conduite avec accompagnateur+livret)

LE PERMIS SERA SOLDE 48H AVANT LE PASSAGE DE L'EXAMEN

Nous proposons le permis Auto boite manuelle ou boite automatique, les permis Motos, le BSR pour conduire les cyclos et les quadricycles, la conduite accompagnée, la formation remorque B96 et permis BE

SARL AUTO ECOLE MONTLHERY

Nicolas & Gary CAUSSIGNAC 8 R. Anc. Porte de Béziers 11100 NARBONNE

Tél.: 04.68.32.49.49

N° Agrément : E 1201102800 montlherynarbonne@hotmail.fr

<u>PIECES A FOURNIR</u> (Originaux, Photocopies ou Numériques)

- 1 **e-photo** ou 3 Photos couleurs d'identité de face identiques.

E-photo: Carrefour, la gare, Monoprix, Leclerc, Géant 11100 Narbonne

E-photo : Super U 11110 Coursan, Intermarché 11430 Gruissan

- De 17 à 25 ans : le certificat individuel de participation à l'appel de préparation de la défense Ou attestation provisoire vis-à-vis du centre du service national Ou attestation individuelle d'exemption csnj-perpignan.trait.fct@intradef.gouv.fr fournir (CNI + recensement + justificatif de domicile récent) www.defense.gouv.fr onglet Ma JDC sous onglet Contacts et coordonnées

- La carte d'identité (recto verso)
- Une adresse mail personnelle et un numéro de téléphone personnel
- Pour les moins de 21 ans, l'ASSR 2èmè niveau ou ASR sera demandé pour la délivrance du permis
- Un justificatif de domicile récent (facture eau, électricité, gaz ou téléphone de moins de 3 mois. Avis d'imposition ou de non-imposition. Quittance de loyer non manuscrite)
- 1 lettre d'hébergement avec photocopie de la carte d'identité de l'hébergeur
- Pour une extension : le permis de conduire (recto verso) **permis AM compris**
- Pour les mineurs non émancipés : la C.I du représentant légal Si le représentant légal ne porte pas le même nom de famille acte de naissance ou livret de famille
- Pour les étrangers : la carte de séjour (recto verso) et mineurs : livret de famille
- 2 timbres-poste au tarif normal (vert)

FORMATION CODE DE LA ROUTE

Prép@Code : le code sur internet avec code d'accès personnalisé (Sur ordinateur et mobile)

Examen blanc corrigé, expliqué et développé

- Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 17h à 18h avec un enseignant
- Mercredi Samedi de **14h à 15h et 15h à 16 h avec un enseignant** (2 Séances)

Cours théorique dispensé par un enseignant sur la règlementation et les thèmes les grands thèmes de la sécurité routière (alcool, stupéfiant, vitesse, port de la ceinture...) Mercredi de 16h à 17h

Cours de code permanent de 9h à 12h et 13h à 19h posez vos questions à un enseignant

HORAIRES DES COURS DE CONDUITE

Du lundi au samedi de 7h à 19h

Attestation d'hébergement

<u>Je soussigné(e), (hébergeur),</u>	
Nom :	
Prénom :	
Né(e) le :à	
Demeurant à l'adresse suivante :	
(N.B. : joindre la copie d'un justificatif de don	nicile (*) et de la pièce d'identité)
certifie sur l'honneur héberger à mon do	micile ci-dessus mentionné :
Mme, M, (hébergé(e)),	
Nom :	
Prénom :	
Né(e) le :à	
Date :	
Signature de l'hébergeur :	Signature de l'hébergé(e)

^(*) Liste des justificatifs de domicile admis :
- une facture de moins de 6 moins de téléphone fixe ou mobile, de gaz, d'électricité ou d'eau
- ou une quittance de loyer non manuscrite
- ou un avis d'imposition ou de non-imposition